

Envoyé : jeudi 31 janvier 2019 09:15

Objet : Communiqué : Ouistreham Riva-Bella décroche le 2e arobase du label Ville Internet 2019

Communiqué de presse

- Services publics numériques -

Ouistreham Riva-Bella reconduite Ville Internet en 2019, avec l'obtention d'un 2^e arobase

Remise du label avec 2^e arobase :
Paris – La Défense, mardi 29 février 2019



Le Label Ville Internet, créé en 2000, a pour objet de valoriser les politiques locales de diffusion des usages de l'Internet auprès des citoyens. Ce dispositif constitue un facteur de mobilisation des acteurs d'un territoire autour des opportunités du numérique, selon un référentiel de 137 services et 16 enjeux de développement local. Les critères du label sont actualisés chaque année par le Comité d'orientation du label. **Pour la première fois, en 2018, Ouistreham Riva-Bella est devenue Ville Internet. En 2019, elle passe un cap puisqu'elle décroche le 2^e arobase de ce label.**

En plus des 58 actions répertoriées pour le dossier 2018, voici les 20 actions qui ont été ajoutées pour le dossier 2019 :

LES ACTIONS AJOUTÉES POUR LE DOSSIER 2019, DES SERVICES NUMÉRIQUES EN + POUR LES CITOYENS :

- **Le projet de Tiers-Lieu** - La Ville de Ouistreham Riva-Bella travaille à l'aménagement d'un projet de Tiers-Lieu avec les futurs espaces suivants : un espace projets, un espace coworking, un espace fab-lab & outillage, un espace citoyen-salon-espace détente, un espace documentation, un espace reprographie et une kitchenette.
- **La Maison de Service au Public (MSAP)** – Elle comprend le Point Info 14, l'agence postale communale, un distributeur de billets et un photomaton. La MSAP accompagne les habitants dans leurs démarches administratives quotidiennes. Deux animatrices aident les citoyens à utiliser les services en ligne. Un poste informatique en libre accès complètera l'offre en 2019.
- **L'équipement numérique des écoles** – La Ville prend en charge l'achat et la maintenance des équipements informatiques pour les écoles publiques de la commune. Chaque classe dispose d'un tableau blanc numérique interactif et l'école Briand dispose de tablettes servant aux élèves. Consciente des enjeux du numérique, la Ville a également recruté un intervenant informatique.
- **L'application Seniors Seniors** – La Ville, par le biais du CCAS, a souscrit à une solution digitale d'entraide et de partage permettant au + de 55 ans d'échanger des services et de s'aider ponctuellement. Les objectifs : entretenir le lien social, favoriser le maintien à domicile, lutter contre l'isolement et la solitude et agir contre la fracture numérique.
- **L'application iStoryPath** développée par l'Office de tourisme intercommunal. Trois parcours seront disponibles à Ouistreham Riva-Bella au cours de l'année 2019, selon des thématiques.
- **PUCE NFC + QR CODE sur le Monument aux morts** – Depuis novembre 2018, une puce NFC et un QR code ont été installés au Monument aux morts dans le bourg afin de donner aux visiteurs les informations sur les soldats dont les noms figurent sur l'édifice. Explications réalisées par l'ensemble scolaire Sainte-Marie Saint-Pierre de Douvres.
- **Et aussi :**
 - Fablab expérimenté en novembre 2016 à l'occasion de la maison des projets éphémères (lieu ouvert au public et aux entrepreneurs, bricoleurs et étudiants souhaitant passer rapidement de la phase concept à la phase prototypage). Le lieu sera équipé d'imprimantes 3D, d'une brodeuse numérique et d'une découpeuse laser.
 - L'application 7M7M, coach sportif virtuel pour accompagner les usagers de la plateforme fitness mise en service en juin 2018.
 - Projets d'applications ou de sites Internet pour répondre à des besoins spécifiques (ex. : site Internet Culture & Lien social, etc.) et la participation à un groupe « référents numériques » intercommunal, afin d'appréhender les enjeux du numérique pour les territoires et la population.
 - Pages Facebook de la bibliothèque et du Centre socioculturel (déjà existantes mais non répertoriées pour le dossier 2018), la charte des modération des usagers de la page Facebook de la Ville, etc.

LES ACTIONS AYANT CONSTITUÉ LE DOSSIER DE CANDIDATURE DEPUIS L'OBTENTION DU LABEL EN 2018 :

Le site Internet de la Ville de Ouistreham Riva-Bella, refondu en 2015 <http://ouistreham-rivabella.fr/> :

- Fréquentation moyenne : **1200 visites par jour** (dont 600 visiteurs uniques)
- Une version « responsive » qui s'adapte au format **d'une tablette ou d'un smartphone**
- Des rubriques thématiques **mises à jour régulièrement**, un moteur de recherche, **des entrées par publics** (habitants, estivants, associations, commerçants/artisans/entrepreneurs, presse)
- Site Internet **accessible aux personnes handicapées** grâce au logiciel Head Pilot

Des services en ligne spécifiques, disponibles depuis le site Internet de la Ville :

- **La webcam de la plage**, visionnée 260 000 fois entre fin mai et janvier 2019
- **La retransmission en direct vidéo des conseils municipaux**, depuis janvier 2015 et l'archive vidéo après le conseil, avec séquences selon les points à l'ordre du jour et les délibérations
- **L'annuaire** des associations, l'annuaire des commerçants/artisans/entrepreneurs
- **Une visite virtuelle 360° de la ville, à travers ses commerces**

- Les **demandes de subventions annuelles** par formulaire en ligne, pour les associations
- Un **agenda des sorties** mis à jour quotidiennement
- Une **galerie photo et vidéo** pour découvrir la ville, le territoire et les grands événements
- Une **rubrique « Publications »** avec le magazine municipal et les autres éditions de la Ville qui peuvent être consultés sur Calaméo
- Une rubrique « **services en ligne** » qui regroupe toutes les démarches que peuvent effectuer les habitants depuis le site Internet de la Ville : paiement de la cantine, demande de logement social, inscription sur les listes électorales, demande d'acte d'état civil, consultation des résultats électoraux, achat d'un timbre fiscal, réservation d'un court de tennis, test de raccordabilité à la fibre, localisation des bornes de recharge pour véhicules électriques, des conteneurs à verre, des horaires de marées, etc.

Deux nouveaux services en ligne depuis 2018 : la prise de rendez-vous en ligne pour la demande de carte nationale d'identité ou de passeport et la pré-demande de PACS en ligne.



Webcam de la plage en temps réel, de 6h du matin à minuit :
<http://ouistreham-rivabella.fr/webcam-360-la-plage-en-temps-reel/>

De l'information en temps réel et des réseaux sociaux

- Une page Facebook ouverte en février 2015, avec + de **4200 abonnés** à ce jour et + de 1000 publications en 2018
- Un compte Twitter ouvert en janvier 2015, avec + de **1400 abonnés** à ce jour : **14^e ville la plus suivie sur Twitter en Normandie** (donnée janvier 2019)
- **Des newsletters** envoyées aux habitants ou à toute personne intéressée par les projets ou événements de la commune, avec 1300 abonnés à ce jour
- Une **chaîne YouTube** (chiffres janvier 2019 : 86 vidéos en ligne, 70 000 vues)

En outre, la Ville dispose **d'un EPN (Espace Public Numérique)** animé par une médiatrice numérique qui propose un accompagnement et des ateliers collectifs vers le numérique pour les habitants. Plusieurs expositions culturelles proposent quant à elles des renvois vers le site Internet de la Ville à l'aide de QR codes (histoire, patrimoine, tourisme, etc.).

→ La **4G** est également présente sur la commune depuis juillet 2014 et la **fibre optique** depuis novembre 2015.



** A propos du label Ville Internet*

La candidature pour obtenir le label constitue un facteur de mobilisation autour des opportunités du numérique, selon un référentiel de 137 services et 16 enjeux de développement local : emploi, culture et patrimoine, services publics, identité, éducation, démocratie locale, coopération, vie quotidienne, développement économique, solidarités, vie associative, cohésion sociale, attractivité, médiation et innovation. **Tous les acteurs locaux d'un territoire entrent donc en jeu à travers leurs actions.** En ce sens et pour obtenir le label, une Ville peut faire valoir toute action présente sur son territoire si celle-ci est financée par une autre entité ou réalisée en co-production ou en mutualisation, **ce qui importe étant la réalité du service rendu à la population.** Les actions des associations locales financées sur les fonds publics locaux sont donc prises en compte ainsi que les actions des écoles rattachées au territoire ; celles-ci pouvant également s'inscrire et publier directement leurs actions sur le site www.villes-internet.net

Le jury est constitué de personnalités travaillant sur les problématiques touchant à la diffusion sociale des technologies de l'information et de la communication, de l'Internet, des réseaux sociaux et du numérique urbain en particulier. Ces personnalités sont issues de différents secteurs d'activité : enseignement et recherche, professionnels des médias, représentants des ministères et des entreprises publiques, des associations du monde de l'Internet, acteurs économiques. Aucun représentant d'une collectivité locale ne peut y participer. Présidé par Emmanuel Eveno, Professeur à l'Université de Toulouse, le jury est souverain de l'évaluation et, après délibération, il a tout pouvoir de décision sur le palmarès du label.

+ d'infos, retrouver les 78 actions de la Ville recensées pour l'obtention du label :
<http://www.villes-internet.net/structs/59de1e122027374d82e99caf>

Contacts presse :

Charles Perrot-Durand, Directeur de Cabinet : 06 77 89 86 18

Céline Lesage, Responsable du service communication de la Ville : 02 31 97 73 12